

## ASSOCIATION DES RIVERAINS SUD DU LAC DE JAFFREY

a saison estivale est déjà loin, mais les souvenirs sont bien présents et on a plaisir à les feuilleter, dans le calendrier que Danielle prépare, pour accompagner les vœux de l'association.

Comme chaque année, la journée du nettoyage des bords du lac et la plantation des fleurs fournies par la mairie, afin de rendre le site agréable pour les beaux jours, permet aux différents participants de se retrouver après l'hiver. Le repas servi

à la base nautique clôt agréablement la matinée de travail.

En juillet et en août Daniel Ferlet propose de nouvelles balades tous les jeudis, la journée surprise au Chalet à Gresse a réuni les marcheurs et les gourmets ravis.



Le groupe paëlla a encore régalé les habitués.

Cette année la

journée « pain » a été délocalisée au Village. C'est au four municipal que les plats, pâtisseries et pains ont été cuits et dégustés à proximité, dans les lieux prêtés par une famille amie que nous remercions.

Cette association de riverains, viligants sur les sujets d'environnement, de pollution, d'utilisation de l'espace, du vivre ensemble, a déjà fêté ses 30 ans. Le président Claude Zucchetti souhaite passer la main, de nouveaux adhérents ont rejoint le conseil d'Administration. L'assemblée Générale se tiendra au printemps 2017 pour élire le Bureau qui devra s'investir pour assurer la pérénité de l'association.

## VIVRE À CHOLONGE

in septembre, une AG relançait l'association.

Dès le 2 octobre, l'association a participé à l'évènement de la Verticale du Grand Serre, en tenant une buvette avec la participation de "La Brasserie Matheysine".

Le 7 octobre, l'association et la mairie ont accueilli à la salle festive le spectacle décentralisé du Cinéma-Théâtre de La Mure : le concert des "The Two". Le duo a proposé un voyage dans l'univers du blues, avec un talent et une énergie incroyables. La salle comble les a ovationnés.

Le 1er novembre, l'association a organisé le congrès international des sorcières à Cholonge! A la tombée de la nuit, les sorcières gardaient l'entrée du villa-

ge et dirigeaient les participants, déguisés pour



l'occasion, vers la fontaine ; départ d'une déambulation entre différentes saynètes dans les rues du village. Méchantes et gentilles sorcières ont fait alterner frissons pour les enfants et leurs parents, et distribution de douceurs pour rassurer les plus petits. Pour finir la soirée, une soupe aux citrouilles a été servie par les sorcières.

L'année 2016 a été clôturée par les festivités de Noël. Elles ont débuté par un atelier de fabrication de décos où mamans et enfants ont appris à fabriquer des bougeoirs, des pompons ou des sapins en origami. Le lendemain, l'association a accueilli le festival du courtmétrage en 1ère partie, pour les jeunes enfants, puis pour les plus grands. Pour la veillée de Noël, les Cholongeards se sont regroupés autour d'un grand feu sur la place de l'aigle. La chorale, dirigée par Guillaume, et accompagnée par guitares et trompettes, a entonné des chants de Noël repris en chœur par l'assistance. François et Nico ont déclamé un conte à deux voix avant que les enfants



monde vers la cour de l'ancienne école.

Là, un spectacle de danse offert par « Les petits pas dans les grands » a précédé l'arrivée du Père Noël venu en calèche tirée par un poney de « La clé des champs ». Après une distribution de clémentines et papillotes aux enfants ravis, tous se sont retrouvés pour un moment convivial autour des soupes, vin chaud et crêpes préparées par Armelle, Perrine, Denise et Sébastien. A cette occasion, l'association a mis en vente des bonnets « J'aime Cholonge ». N'hésitez pas à les demander en nous contactant : vivreacholonge@gmail.com

Vous pouvez consulter manifestations passées, à venir et photos sur le nouveau site : http://vivreacholonge.wixsite.com/asso En attendant de nouvelles activités, l'équipe de « Vivre à Cholonge » vous souhaite une agréable Année 2017

# E MOT DE L'ÉQUIPE

« ICH BIN EIN CHOLONGEARD »\*

aire des vœux, c'est rêver et penser que le pire n'est jamais certain et espérer que le meilleur est à venir ; que lorsque des vents mauvais semblent se lever et poindre à l'horizon, afficher son optimisme, sa volonté et sa confiance reste la meilleure option pour ceux qui refusent de se résigner et veulent croire en un avenir de progrès. Alors...

Nous avons fait le rêve qu'en ces temps difficiles pour la ruralité, nos petites communes conservent leur identité et leur liberté.

Nous avons fait le rêve qu'elles ne soient pas noyées et ne deviennent pas des hameaux reculés et oubliés d'une commune, à la superficie démesurée dont le bourgmestre serait à des lieues de nos préoccupations.

Nous avons fait le rêve que nos communes pourraient marcher main dans la main avec leur voisines sur des projets concrets (école, entraide intercommunale...).

Nous avons fait le rêve d'une union sacrée pour la défense des intérêts de la Matheysine et de sa population (petit train, hôpital, services publics de proximité...).

Nous avons fait le rêve d'une commune qui resterait l'interlocuteur privilégié de sa population et ne deviendrait pas un maillon supplémentaire du mille feuille administratif.

Nous avons fait le rêve d'un échelon communal qui mène une politique de service et pas seulement budgétaire subissant le diktat de politiciens hors sol loin de nos réalités cholongeardes.

Nous avons fait le rêve que les importantes échéances électorales de l'année amènent des élus proches de nos préoccupations et de nos attentes guidées par l'intérêt commun et une logique universelle plutôt que par des lubies politiciennes, partisanes et interstellaires.

Nous avons fait le rêve que ces vœux pieux se réaliseront en 2017 et que cette année nous apportera le bonheur, la santé et une belle convivialité cholongearde que nous pourrons partager autour des moments forts qui marqueront la vie de notre village durant l'année ; à commencer par les traditionnels vœux, le dimanche 29 janvier, à 11h00, à la salle festive.

L'équipe municipale

\* D'après J.F.Kennedy à Berlin en 1963



# TRAVAUX À CHOLONGE

### TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

es travaux à l'entrée du village, commencés fin juin devalent se terminer fin septembre. Les entreprises ont dû faire face à des retards, comme cela peut arriver sur les chantiers : vacances, matériel non reçu dans les délais. Puis, plus grave, à la mise en service des lampadaires, suite à un problème de câblage, les lampes et bornes de la place se sont retrouvés en 380/volts, et/ ont grillé. Nouvelle commande, nouvelle programmation pour la réparation, donc nouveau retard. Mais à ce jour le chantier est terminé hormis quelques finitions à venir. Cet investissement est positif dans le cadre du développement durable, les éclairages à LED consommant moins que les lampes classiques. permettent une économie substantielle.



Il participe aussi à l'embellissement de l'entrée de notre village en supprimant les fils et poteaux qui surplombaient la



Nous espérons que les aides, qui ont permis cette réalisation (notamment le SEDI, qui regroupe 492 communes du département et 10 Communautés de communes dont la Métropole ) perdureront à l'avenir afin de permettre à nos petites communes de continuer ces enfouissements de réseaux à un coût abordable.

## Travaux sur le réseau d'eau

onfronté à des problèmes d'alimentation en eau, la commune est intervenue afin de repérer puis réparer les fuites sur nos canalisations. Bien que ce ne soit pas la raison principale

au manque d'eau, elle n'en est pas moins importante.

Pour cela nous avons fait installer pas moins de 13 vannes sur les différentes conduites principales de la commune. La détection de fuites a été réalisée de nuit. notamment par notre Maire accompagné des époux Vandamme, période où la consommátion- est

limitée. voire inexistante. Elles ont été ensuite réparées. De nommètres breux cubes d'eau ont ainsi été économi-

le même Dans cadre et profitant des travaux d'enfouissement élec-

trique, la conduite entre la rue de la Mairie et l'entrée du village dans la rue des quatre fontaines a été remplacée pour une meilleure alimentation du Claudi.

## SALLE FESTIVE **PILANS ET DERSPECTIVES**

a salle festive a subi quelques modifications. Un coin cuisine a été aménagé à la place de l'atelier, améliorant l'espace d'accueil. Après les travaux de chauffage, le sol sera refait afin d'être uniforme, et un rafraîchissement des murs égayera cette salle.

Le conseil municipal a adopté un règlement le 21 juillet 2017, interdisant notamment la musique amplifiée et l'occupation après 22h



Une caution de 400€ est demandée et rendue (sauf détériorations ou non respect du règlement) au retour des clés. Le coût pour les habitants de Cholonge est de 30 €/jour, et de 100 €/jour pour les manifestations à but lucratif ou les personnes extérieures à la commune.

Le règlement est disponible à la mairie ou via la future boîte de correspondance informatique.

naimi les autres travaux réalisés, en plus de la salle festive, un nouveau secrétariat vous accueille, à la mairie, depuis le mercredi 4 janvier au rez-de-chaussée. Il permet l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, nous mettant ainsi en conformité avec la législation PMR. Nous remercions Guy, notre employé communal, pour ces belles réalisations.

es réfections des places de l'Aigle et de la Coirelle sont prévues d'ici la fin de l'été. Des places de parking sont déjà réalisées sur la place de l'Aigle. Un aménagement paysager remplacera le champ actuel. La place de la Coirelle sera aménagée dans le même esprit, et l'accès aux Moloks® sera facili-

a réfection du chauffage des bâtiments communaux est à L'étude. Une chaudière à granule unique remplacerait l'installation électrique actuelle très énergivore. La baisse de consommation électrique serait conséquente et permettrait d'amortir l'investissement très rapidement.

ne aire de loisirs (jeux et pique nique) est également à l'étude sur les abords du lac, ainsi que la réfection du chemin longeant le lac.

# PLU ? PLUI ? VILLAGE VIVANT OU MUSÉE ?

C uite à un nouveau désengagement de l'état, dans l'instruction des dossiers d'urbanisme, tous ces documents sont dorénavant traités à l'échelle de la communauté de communes. Ce service engendre, bien évidemment, un coût à absorber pour les communes, sans qu'aucune contrepartie ne vienne « adoucir » cette charge supplé-

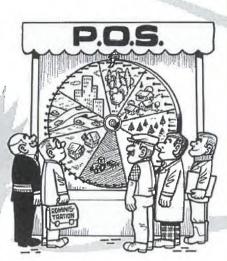
Dans le même temps, les personnes qui pouvaient encore bénéficier des avantages du POS actuel. malgré son obsolescence l'ont fait.

Le plan local d'urbanisme (PLU), soumis à de multiples contraintes par rapport au POS, va arriver dans sa phase terminale, et permettre à la commune de pouvoir continuer à se développer, harmonieusement malgré ce cadre extrêmement réducteur.

Pour cela, la commune doit garder la maîtrise de son urbanisme, contrairement à une décision étatique qui veut imposer un urbanisme sur une échelle territoriale, au détriment des petites communes qui dépendrait in fine d'un bourg centre et verrait leur évolution figer, comme une réserve d'indiens. De plus, cet oukase nécessiterait de se lancer dans un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) dispendieux, quand plusieurs communes viennent de terminer ou terminent un PLU, non moins onéreux, qui deviendrait immédia-

Afin que nous puissions conserver le contrôle de celui-ci, il faut que 25 % des communes de la communauté de communes, représentant au minimum 20 % de sa population, s'opposent à cette mesure avant le 26 mars. Heureusement de nombreuses communes en Matheysine, à l'instar de Cholonge, semblent vouloir échapper à une hydre tentaculaire et conserver un vi-

Les rêves se réaliseront peut-être en 2017...



**Création d'une régie municipale**Afin de gérer l'utilisation de la salle festive, les coupes affouagères,... Le Conseil Municipal a adopté le 21 juillet 2017 la création d'une régie municipale. Toutes demandes concernant la salle festive seront gérées via cette régie. Mercédès PELLAFOL a été nommée régisseuse, Patrick KAITANDJIAN régisseur suppléant.

Une boîte Mail sera bientôt ouverte afin de faire les demandes directement.

Stylos:
Pour écrire les belles pages cholongeardes de cette année 2017, vous avez trouvé un stylo aux couleurs de Cholonge avec ce journal.

oint livres

Depuis quelques temps, un point livres a vu le jour à côté du nouveau secrétariat. Les livres vous sont prêtés gratuitement. Vous pouvez, parmi le vaste choix proposé grâce aux legs de généreux donateurs, trouver l'ouvrage dont vous avez envie, découvrir de nouveaux auteurs, et discuter avec les charmantes hôtesses qui vous accueillent tous les samedis de 10 à 12

Ste Agathe
Mesdames, vous avez envie de festoyer dans la joie et la bonne humeur, autour d'un repas concocté par vos prieuses, dans la salle festive de Cholonge. Alors faites plaisir à vos maris... et allez perpétuer la tradition, le samedi 11 février 2017 à 12h15 munies de vos par-



Prix du repas : 20 € Inscription avant le 4 février auprès de Françoise Rey-Jolly et Catherine Kramarc-

## ETAT CIVIL 2016

- Léontine GRANA 05/02/2016
- Manon GUIMET 11/02/2016
- Ana LAGNEAUX 05/03/2016
- Marin LOSINGER CHABOD 11/06/2016
- Matthias RUELLE 28/06/2016 (cholongeard en exil)
- Alix BARBUT TARDY 30/06/2016

#### Mariages:

- Anthony PELLAFOL et Jennifer PENTAGORA le 13/08/2016
- Nicolas CHABOD et Isabelle LOSINGER le 10/09/2016
- Alexys PASQUIER et Aurélie DI FRUSCIA le 24/09/2016

## Décès :

- Takouhie ODABACHIAN vve KAITANDJIAN -
- Aimé, Pierre, Léon MOLLARD 27/05/2016
- Claude, Emmanuel, Eugène MILLION 30/09/2016

### Nouveaux arrivants:

- Mickaël PARRA et Frédérique MOSER
- Mickaël et Valérie ROLLAND
- Eric VERGUET
- Josée et Jean Louis MARCEAU
- John REBREYEND et Adeline BRUNETTI